L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No 81 rue Chartres.
... payable d'avance

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 24 JUILLET 1839.

ERRATUM DANS NOTRE FEUILLE D'HIER.

A l'article Assassinat de Moore, il y a, Par 3eme ligne 3ème col. ... le parti ultra démocratique ... Lisez ... une certaine portion du parti etc. etc.

KENDALIANA.

Amos Kendall vient encore de commettre une de ces iniquités révoltantes qui lui sont familières, depuis qu'il est à la tête de l'administration des postes.

Informé dernièrement par les maîtres de postes du comté de Simpson (Mississipi) qu'il y avait deux bureaux dans ce comté, où l'on recevait quatre journaux whigs et seulement un journal démocrate, ce qui pouvait nuire à leur cause, Amos Kendall a immédiatement donné ses ordres souverains pour supprimer les deux bureaux. Que penseront nos lecteurs de cet acte de tyrannie digne d'un satrape asiatique? Quoi! parce que les habitans du comté Simpson préfèrent la lecture des journaux de l'opposition à la lecture de ceux du pouvoir, on les prive de moyens de communication! C'est vraiment incroyable.

Ce n'est pas d'ailleurs le seul exemple du savoir-faire de Blair, Benton, Kendall & Co. On est parvenu tout récemment à arrêter la circulation du Madisonian dans l'état du Tenessee, et sans doute qu'on ne tardera pas à prendre la même mesure pour tous les journaux de l'opposition dans tous les Etats de l'Union.

Il faut savoir du reste que l'administration ne se borne pas à prohiber les journaux de l'opposition, elle envoie partout, *sans frais*, des copies du Globe et des autres feuilles du parti Tory.

On nous a quelquefois accusé d'exagération lorsque nous avons représenté l'administration comme tyrannique et despotique. Mais ces faits ne sont-ils pas pour nous une justification éclatante? Jamais vit-on, dans un pays libre, arrêter la circulation des journaux de l'opposition, et surtout supprimer un bureau de poste, parce qu'on y reçoit quatre journaux whigs contre un tory?

Voici un article du *Vicksburg Whig* du 16 courant, qui contient quelques remarques à ce sujet.

"Nous faisons un appel à la presse de tous les partis pour flétrir la tyrannie que vient d'exercer l'administration envers les habitans du comté de Simpson, car c'est un attentat contre la liberté de la presse, ce palladium de notre constitution Républicaine et de notre indépendance nationale.

"L'administration se condamne elle même en entravant ainsi la liberté de discussion, parce que celui qui ne veut que le bien public, sans arrière pensée, ne craint jamais le grand jour: le criminel seul recherche les ténèbres. Si le pouvoir ne craignait pas que le flambeau de la vérité vînt éclairer ses méfaits, il ne redouterait pas tant les journaux de l'opposition.

"On vient de priver les habitans du comté de Simpson de leurs communications avec les autres parties du pays, parce qu'ils préfèrent la vérité à l'*erreur*! Mais, en ce cas, on ne tardera pas à supprimer *tous les bureaux de poste* parce que le nombre des whigs est certainement *partout* supérieur à celui des Torys.

"Il vaudrait mieux supprimer tout d'un coup l'administration des postes, ou plutôt supprimer la liberté de la presse, puisque le gouvernement veut astreindre le peuple à ne lire que les journaux qui chantent ses louanges."

VAN-BUREN.

Il est maintenant reconnu que la réception faite à New-York, au Président Van-Buren, n'a été qu'une affaire de parti. A son arrivée il a été complimenté par un comité du parti ultra-démocratique et l'allocution du président de ce comité respire cet esprit de servile adulation que nos soi-disant démocrates entretiennent habilement pour leurs maîtres. La réponse du Président n'est d'ailleurs adressée qu'à ses démocrates citoyens qu'il remercie exclusivement de l'accueil qu'il lui est fait.

Cette conduite est peu libérale, on pourrait même dire inconvenante, car quels que soient les principes politiques du président, il n'en est pas moins le premier magistrat de la république; comme tel il aurait dû s'adresser à toutes les classes de ses concitoyens.

Mais il résulte de sa conduite, en cette circonstance, que son voyage est exclusivement une *tournée électorale*. On voit bien qu'il n'a eu pour but que de réchauffer le zèle de ses fidèles, aussi leur promet-il une pluie de places au moyen de son plan de sous-trésorerie, en faveur duquel il se déclare ouvertement, malgré le sentiment de réprobation que ce plan malencontreux a rencontré partout.

On ne perdra pas de vue, lorsqu'il en sera temps, cette conduite de Van-Buren et le pays tout entier, dont l'avenir est menacé par ces coupables menées, se lèvera pour manifester une éclatante désapprobation.

MUNICIPALITES.

Le *True American* nous jette à la face un peu de l'écume rabiale qui déborde dans ses colonnes; et pourquoi? parce que samedi dernier, dans un article dont les termes sont aussi mesurés que la pensée, il nous a paru convenable de soumettre au public un aperçu de la situation présente des municipalités.

Peu fait au style de l'injure et de l'arrogance, dans lequel brille notre nouvel antagoniste, et professant un souverain mépris pour tout ce qui ressemble, même du plus loin, à une dispute en public, nous n'aurons que fort peu de choses à dire pour soutenir ce que nous avons avancé précédemment, et détruire le petit nombre d'assertions qui méritent quelque égard dans l'article auquel nous répondons.

Nous avons dit que la situation des municipalités était d'autant plus déplorable, que la caisse d'amortissement générale se verrait bientôt dans la nécessité de recourir à elles pour obtenir les fonds qui lui manquent, et sans lesquels cette caisse ne peut continuer ses opérations. On objecte à cela, que nous tendons à discréditer les bons de l'ancienne corporation, qui ont cours dans les marchés d'Europe. Nous répondons que notre tache n'est pas de faire ou de défaire le crédit de la ville, mais de dire la vérité, quand il importe de ne plus la déguiser au public. Si, en agissant de la sorte, le mal dont on se plaint se produit effectivement, ce ne sera pas notre faute, mais celle des faits, et ce mal ne sera que temporaire, si toutefois il arrive, parce qu'en le faisant connaître, ce sera faire songer au remède qu'il convient d'y appliquer. Tandis qu'en continuant les vieux errements, on prolongera indéfiniment un état de choses dont les conséquences menacent, chaque jour, de devenir plus graves.

Mais, énonçons les faits sur lesquels nous nous basions, en représentant la situation de la caisse d'amortissement générale, comme devant inquiéter les conseils des municipalités.

Cette caisse dont l'actif ne se compose guère que de billets à recevoir, et de l'intérêt provenant des actions qui y ont été versées, a environ cent trente mille piastres à payer tous les ans, jusqu'en 1850: ses rentrées, jusqu'en 1841, suffiront pour faire face à ses besoins annuels, mais après cela, plus rien à toucher que l'intérêt des actions, s'élevant à peu près à vingt-cinq mille piastres par an.

En outre, remarquez que la caisse générale a absorbé plus de trois cent mille piastres du capital de 900,000 provenant de la vente des terrains situés sur la façade du carré de la ville, entre l'ancienne et la nouvelle rue de la Levée, et qu'aux termes de la section 1ere de la loi du 11 mars 1836, l'intérêt seul de ce capital devait être appliqué à l'extinction de la dette de l'ancienne corporation. D'où il suit que si le procès qui sera bientôt intenté par la première municipalité contre la seconde et la troisième, pour les obliger à restituer la partie de ce capital dont il a été disposé pour elles, est gagné, ces deux Municipalités se verront non seulement dans l'obligation de contribuer pour leur part aux paiemens annuels à faire par la caisse d'amortissement générale, mais aussi de rembourser une somme de plus de $300,000.

Telle est la situation de cette caisse, qu'on nous accuse d'avoir présentée sous des dehors désavantageux, nous en appelons au public pour décider qui, de notre antagoniste ou de nous, lui en impose. Qu'importe, après cela, d'où nous tirons nos informations, *pourvu qu'elles soient vraies*, pourvu qu'on n'y puisse rien opposer? Nous pourrions renvoyer l'argument *ad hominem* mais nous l'avons dit: nous ne voulons pas récriminer, les personnalités nous inspirent le plus profond dégoût.

Quant à la seconde municipalité, il a fallu une mauvaise foi par trop évidente pour interpréter comme on l'a fait ce que nous en avons dit. En relisant notre article, on verra que nous nous sommes plu à reconnaître que les opérations financières de cette partie de la ville avaient été dirigées avec plus de mesure et plus de prudence que celles des deux autres; et qu'on ne s'y était point engagé dans une dette considérable sans pourvoir par une caisse d'amortissement aux moyens de l'éteindre. Nous avons, il est vrai, parlé de l'impossibilité où serait la seconde municipalité de faire face à ses engagemens, sans le secours des bons de l'Etat, mais ce sont ceux mêmes qui nous accusent aujourd'hui d'avoir tenu ce langage qui nous l'ont suggéré, ou les colonnes du *True American* (numéro du 20 juin) n'ont débité que des faussetés à propos du retard éprouvé par la négociation des bons de l'Etat, ou notre assertion est vraie. Au reste, nous devons ajouter ici que nous faisions allusion aux besoins courants de la municipalité, et point à sa dette à longue échéance. Il est inutile d'ajouter que nous sommes loin d'avoir aucun sentiment hostile contre aucune section de la ville: nos articles en font foi.

Que le ridicule retombe donc sur ceux qui veulent le manier, sans savoir que c'est une arme à deux tranchants, qui blesse les maladroits. Nous désirons de grand cœur que les Municipalités puissent payer les dettes de la caisse d'amortissement générale, s'élevant à plus de trois millions et demi, mais le public rira de cette facétieuse fanfaronnade faite avec tant d'aplomb, comme aussi de l'imperturbabilité avec laquelle notre antagoniste adjuge, sans contestation, à la Seconde Municipalité un îlet qu'il estime $500,000, et qui est l'objet d'un procès dont le terme ne peut être prévu avant cinq ans.

Après cela, que le moyen que nous avons proposé paraisse de la *charlatanerie française* au *True American*, on voit qu'il n'y a lieu ni de s'en étonner ni de s'en alarmer; nous lui ferons l'honneur d'une réponse sur ce sujet quand il formulera ses attaques dans un style plus français, c'est-à-dire plus convenable.

Nous répétons, en terminant, que nous croyons parfaitement inutile de justifier nos intentions, quand c'est le *True American* qui les incrimine: nous aimons à croire que le public en jugera tout autrement que l'éditeur de ce journal.

La barque *Clarion*, capt. Young, arrivée hier soir de la Havane, nous a apporté des journaux de cette ville jusqu'au 16 courant; ils ne contiennent aucune nouvelle.

MASSACRE A BORD D'UN BATIMENT.

Nous apprenons par un batiment arrivé hier soir de la Havane, que l'équipage et les passagers blancs d'un batiment cotier, allant de la Havane à Trinidad de Cuba, ont été massacrés par les nègres qui étaient à bord, vers le 6 courant. Le nombre des passagers victimes de la fureur des nègres est de vingt-six, parmi lesquel se trouvait des femmes et des enfans. Il parait que les nègres ont été poussé à commettre cet attentat par le cuisinier, qui s'est mis à leur tête. Un navire de guerre est immédiatement parti de la Havane à leur poursuite.

Le towboat Porpoise arrivé hier soir des Passes, rapporte que la barque française *Lionel*, de Marseilles, échouée sur la barre, était obligée de jeter par dessus bord une partie de sa cargaison de sel, afin de pouvoir passer.

☞ C'est par erreur que dans un avis inséré dans notre journal d'hier, sur la demande qui nous en a été faite par un de nos abonnés, nous avons appelé l'attention du commissaire du premier district sur un cheval mort qui depuis quelques jours se trouve au Picayune Tier; ce n'est point le commissaire du premier district que cela regarde, mais bien celui du second.

La goëlette des Etats-Unis Warren est arrivée le 14 courant à Pensacole, venant d'une croisière dans le golfe du Mexique.

Il paraitrait d'après le rapport du capitaine du Warren, que le vaisseau des Etats-Unis Erie avait été vu à l'ancre près de Tampico.

Le capitaine Dwight, du brick Emma qui est arrivé le 6 juin à Portsmouth de la Nelle.-Orléans, a rencontré à 25 milles de la terre un bateau dans lequel était couché un homme blanc, qui lui a déclaré s'appeler Francis Martin, être âgé de soixante huit ans et avoir sa résidence à environ dix milles de Fort Jackson. Il parait que Francis Martin était allé avec un canot prendre du sable à l'embouchure de la rivière, pour couvrir la sépulture de son épouse qui venait de mourir, lorsque un coup de vent l'a emporté au large avec son embarcation. Le capitaine Dwight n'a pas rencontré en mer de navire qui vint à la Nelle. Orléans, et Francis Martin est aujourd'hui à Portsmouth en attendant qu'on lui accorde son passage à bord de quelque navire.

Nous traduisons de la Gazette de Pensacole, du 20 courant, l'extrait suivant qui montre l'état de la marine française en 1839.

1o.—Corps de la marine royale.—Amiraux 3, un poste vacant; Vice-Amiraux 10; Contre-Amiraux 20; Capitaines de Vaisseau de 1ère. classe 30; de seconde de 50 à 80; Capitaines de Corvette de 1ère. classe 50; de seconde de 100 à 150; lieutenants de vaisseau de 1e. classe 90; de seconde de 360 à 450; enseignes de vaisseau 550; élèves de 1ère. classe 200.

2o.—Corps d'artillerie de marine—1 Maréchal de camp; 3 colonels; 13 lieutenants-colonels; 42 capitaines en premier; 22 capitaines en second; 21 lieutenants en premier; 13 do en second et 15 sous-lieutenants à bord du vaisseau l'Orion, en rade de Brest, où est l'école navale. 7 professeurs et 1 examinateur sont en outre attachés à l'Orion, indépendamment des officiers du bord.

3o. Infanterie de marine 3 régiments; 5 colonels, 7 lieut. colonels; 25 chefs de bataillons et majors; 103 capitaines, 70 lieutenants; 50 sous lieutenants.

4o. Corps royal d'ingénieurs de la marine, 1 inspecteur général; 6 directeurs de construction; 12 ingénieurs de 1re classe, 12 do de seconde; 15 sous ingénieurs de 1re. classe; 12 do de seconde; 8 de troisième. Il y a en outre à l'école d'application de Lorient 6 professeurs qui appartiennent au corps d'ingénieurs de la marine.

6o. Corps d'ingénieurs hydrographiques—Ingénieurs en chef 2; ingénieurs de première classe 1, do de 2me. 4; do de 3me. 6; sous ingénieur 1; 1 poste vacant; élèves 2.

7o. Commissariat de la marine. Commissaires généraux de 1re classe 9; do de 2me. 3; commissaires de première classe 19; do de seconde 20; sous commissaires de 1re classe 41; do de 2me classe 69; principaux commis 123; commis de 1re classe 172, do de 2me. 162; commis appliqués spécialement à un service tel que celui des chantiers de constructions, de l'artillerie, des hopitaux etc. principaux commis 3; commis de première classe 8, do de seconde 47.

Vient ensuite l'administration des fonderies et des arsenaux qui a 50 employés, tels que directeurs, sous directeurs, gardes-magasins, commis etc.

Le service sanitaire est ainsi organisé: Inspecteur général 1; premiers médecins en chef 4; do chirurgiens do 3; premiers pharmaciens en chef 3; seconds médecins en chef 8; do chirurgiens 6; de pharmaciens do 2; professeurs de médecine 3; do de chirurgie 2; chirurgiens de 1ere classe 76; pharmaciens do 13; chirurgiens de 2me classe 146; pharmaciens do 15, chirurgiens de 3eme classe 129; pharmaciens do 22.

Examinateurs et professeurs des écoles d'hydrographie—50.—

BATIMENTS DE GUERRE.

Vaisseaux de ligne de 80 à 120 canons, en mer 22; sur les chantiers 26; total 48.—Frégates de 40 à 60 canons, en mer 35, sur les chantiers 23.—total 58.—Corvettes de 18 à 30 canons, 31.—Bricks de 10 à 20 canons, 48.—Petits batiments 63; batiments de transports de 200 à 800 tonneaux, 50; do de 965 tonneaux 3; navires à vapeur de la force de 220 chevaux 7; de la force de 160 chevaux 23; autres d'une force moindre 36. Les bateaux à vapeur portent de 4 à 6 pièces de grosse artillerie et même plus.

Le nombre des batiments en commission, en 1829, s'élevait à—7 vaisseaux de 80 à 100 canons; 12 frégates; 17 corvettes; 39 bricks, autres petits batiments 32 batiment de transport 27, navires à vapeur 21.

Le nombre des navires prêts à prendre la mer était également en 1829 de: 3 vaisseaux de ligne: 1 de 120 canons, 1 de 90 et 1 de 80; 3 frégates; 1 corvette; 1 brick et 1 bateau à vapeur de la force de 120 chevaux.

HISTOIRE DU COMTE DE SAINTE HELENE,

Racontée par lui-même.

Pierre Cognard, ex-lieutenant-colonel de la légion de la Seine, connu sous le nom de Pontis, comte de Sainte Hélène, dit être né à Soissons en 1774. Son père, qui était un ancien officier de marine, avait dissipé sa fortune au jeu, et fut contraint de se retirer du service après avoir contracté des dettes auxquelles il ne pouvait plus faire honneur.

Il crut donc prudent de quitter la France, et se retira à la Nouvelle-Orléans avec son épouse et son fils, alors âgé de quatre ans. Tous les trois restèrent dans cette nouvelle partie jusqu'au moment où éclata la révolution française. Alors M. de Pontis s'embarqua avec sa famille pour Cadix. Il revenait en France dans l'intention d'offrir ses services à son roi, et sans doute avec l'espoir de rétablir ainsi sa fortune et son bonheur.

Arrivé à Madrid, il apprit tous les dangers auxquels étaient exposés dans sa patrie les personnes de son ordre, et attendit là que le calme y fût ramené.

Les choses empirant de jour en jour, il perdit l'espoir de revoir jamais la France et sollicita pour son fils, âgé à cette époque de seize ans, une sous-lieutenance au service d'Espagne.

Le comte de Montearcos y était alors ministre de la guerre, et fut d'autant plus disposé à accéder à la demande de M. de Pontis que celui-ci était son ami. Son fils obtint donc la sous-lieutenance, et entra dans le régiment Fixo de Buenos-Ayres.

Il s'embarqua dès lors pour cette ville où était son régiment; il y resta jusqu'à l'arrivée à Montevideo du comte de Lignières qui commandait une escadre pour le roi d'Espagne, et passa à son état-major en qualité de chef d'escadron.

En 1805, il fut nommé lieutenant-colonel pour être monté le premier à l'assaut de Montevideo dont les Anglais s'étaient emparé.

Peu de temps après ceux-ci chassèrent de Buenos Ayres le vice-roi du Pérou, le marquis de Sobremonte, qui commandait 1500 hommes, et le forcèrent à se retirer sur Montevideo, dont le comte de Lignières était gouverneur; ce gentilhomme, dans cette circonstance, le lui reprocha, prit lui-même le commandement des troupes et alla attaquer les Anglais dans Buenos Ayres, d'où il les chassa à son tour.

Le gouvernement espagnol instruit de cette belle conduite rappela l'ancien vice-roi et nomma à sa place le comte de Lignières.

M. de Pontis, attaché à son état major, le suivit dans son nouveau poste, et eut à se louer souvent des bontés particulières que lui témoigna le comte. Celui-ci sut, pendant l'exercice de son pouvoir, se concilier l'amour de ses administrés; mais le terme de son gouvernement étant sur le point d'expirer, on envoya à Buenos-Ayres le comte de Cisneros pour le remplacer.

Le premier acte que celui-ci fit de son autorité fut d'exiler à Cordova son prédécesseur et son état-major, dont faisait partie M. de Pontis.

Peu de temps après eut lieu la conspiration de Saavedra et de ses adhérens qui devait séparer pour toujours la province de Buenos-Ayres de la mère patrie.

Les chefs de la conjuration embarquèrent le vice roi et sa famille pour le continent, et firent proposer au comte de Lignières de se mettre à la tête du gouvernement. Celui-ci, loin d'approuver leur rébellion, en fit des reproches aux députés et leur signifia de rentrer sous l'autorité légitime du roi, s'ils ne voulaient qu'il armât contre eux. La révolution étendant ses progrès, il s'avança en effet contre ces sujets rebelles. Son armée était composée en grande partie d'indigènes. Des émissaires de la république trouvèrent le moyen de leur faire tenir des proclamations et les détachèrent facilement du comte de Lignières par les promesses qu'ils leur faisaient. Ce brave officier, malgré la défection d'une partie de ses troupes, en vint également aux mains avec les révolutionnaires et fut pris par eux ainsi que son état major. On les fit juger par un conseil de guerre qui les condamna à être fusillés. Les officiers de son état-major où se trouvait M. de Pontis furent embarqués pour le continent, et débarquèrent à Cadix.

La junte constitutionnelle pendant la captivité de Ferdinand était alors établie dans cette ville. M. de Pontis s'y présenta pour en obtenir du service, et reçut la permission de former une légion étrangère qui ferait partie de la division du général Henri O'Donnell, aujourd'hui comte de Labisbal: il servit pendant quelque temps cette cause, à laquelle il rendit les services les plus signalés. Il s'introduisit plusieurs fois dans Barcelone pendant l'occupation des Français, pour tenter un coup de main sur cette place en faveur de la régence de Cadix; il y fit également pénétrer M. le comte Bassacour de Ste. Claire, officier dévoué à la cause du roi et qui devait le seconder dans une entreprise contre le fort Montjouis. Ces tentatives réitérées ne furent pas couronnées de succès et dès lors l'étoile de M. de Pontis commença à pâlir. Il se retira sur Tarragone avec son régiment.

Un jour qu'il se promenait sur les glacis de la place, il vit un détachement de prisonniers qu'on conduisait dans cette ville. Au nombre de ceux-ci qui étaient presque tous des Espagnols se trouvait un Français; M. de Pontis lui demanda s'il voulait prendre du service dans son régiment. Le prisonnier accepta et fut aussitôt rendu à la liberté par ordre de M. de Pontis qui en donna une décharge au chef de convoi. C'était Georges Bessières, aujourd'hui général au service de la régence royaliste d'Espagne. Il fut d'abord fait sergent, et par une faveur particulière de son colonel, il parvint en peu de temps au grade de capitaine. Il y avait dans le même corps un autre capitaine du nom de Gineste, ami de Bessières et son compatriote. Ils vendirent des fusils appartenant à leur compagnie, et en reçurent des reproches très vifs de leur colonel, avec menace de les traduire devant un conseil de guerre.

Ces deux officiers appréhendant les suites de leur conduite, se liguèrent contre M. de Pontis pour le perdre, et Bessières le dénonça au général Vimpfen comme voulant passer aux Français avec son régiment.

Cette trame eut d'autant moins de peine à réussir que le général Vimpfen et le lieutenant-général Campo Verde, qui commandaient la division depuis la blessure de Labisbal, étaient les ennemis de M. de Pontis, parce qu'il leur avait refusé un plan d'attaque sur Barcelonne, qu'il avait conçu ... [illegible]

N'osant pas le faire arrêter à la tête de son régiment, le général Vimpfen lui ordonna de se rendre au Mont-Serrat pour y prendre des effets d'équipement pour son corps. ... [illegible] ... rivé, on lui déclara qu'il était prisonnier; à ce mot il remonte à cheval, tire son sabre et charge sur la garde qu'il dissipe. Il s'échappe ainsi, et il retournait à son régiment lorsqu'à une lieue de Mont-Sarrat, il rencontra une compagnie du régiment de Bourbon dont le capitaine, qui avait des instructions le concernant, l'arrêta de nouveau prisonnier, et le reconduisit au fort.

Il y resta quelque temps et finit par s'évader par une fenêtre. Alors, il se retira chez un prêtre de ses amis et y fit venir son épouse. Il ne tarda pas à être découvert dans ce nouveau domicile, et fut encore arrêté. Conduit dans les prisons de Tarragone, il s'échappa; pris de nouveau, il est embarqué pour Mayorque et conduit à Palma où était un dépôt de prisonniers. Ils avaient la ville pour prison, et cette circonstance procura pour la quatrième fois la liberté à M. de Pontis.

Un jour qu'il se promenait sur la plage, il remarqua un petit brick anglais qui était en rade, et conçut le dessein de s'en emparer. Dans cette intention, il venait souvent dans le même lieu pour avoir un entretien avec quelques hommes de l'équipage, afin d'en connaitre la force.

Il l'eut enfin, et sut que le brick avait 28 hommes à bord, mais que la moitié de ce monde couchait à terre. Muni de ces instructions, il mûrit son projet et avisa au moyen de l'exécuter.

Il le communiqua à quelques Français prisonniers ainsi que lui, comme la seule ressource pour sortir de l'esclavage et revoir leur patrie.

Il ne leur dissimule pas les dangers qu'ils ont à courir, et bien qu'ils fussent grands, personne ne voulut les voir. Le jour fixé pour l'exécution il se rendit lui neuvième sur le rivage; il fait cacher sa troupe dans des creux de rochers pour attendre le moment favorable, va lui-même détacher un canot, et le conduit dans l'endroit où étaient ses compagnons: ils y entrent et se dirigent vers le brick. Une nuit obscure semblait les favoriser. Ils arrivent auprès du bâtiment sans être aperçus. M. de Pontis monte le premier à l'abordage, trouve endormie la sentinelle qui était sur le pont, et la jette à la mer. Ses compagnons le suivent et sont à bord. M. de Pontis va droit au capitaine, et le fait prisonnier; le reste de l'équipage, surpris, étonné, se rend à discrétion. Le nouveau commandant ordonne aux matelots sous peine de mort, de lever l'ancre et de faire voile vers Alger; ils obéissent, et le bâtiment est en pleine mer. Arrivé dans cette ville, le navire est vendu et l'équipage est licencié.

M. de Pontis alors et les huit autres Français s'embarquent pour Malaga. Ils y arrivent et trouvent l'armée française. M. de Pontis voyant tous les services qu'il avait rendus à la cause royale en Espagne payés de la plus noire ingratitude, l'abandonna et se soumit à l'autorité de Joseph Bonaparte.

Ce fut en 1811, époque à laquelle il entra pour chef d'escadron dans l'état-major du duc de Dalmatie qu'il suivit l'armée dans sa retraite sur la ligne de l'Ebre et rentra en France avec elle.

On lui donna alors le premier bataillon du 100e de ligne que commandait le comte d'Abrugeac, et qui faisait partie de la division du duc de Dalmatie.

L'armée anglo-hispanique occupait alors une partie de la Guyenne, de la Gascogne et du comté de Foix, et menaçait les départemens du midi.

Le 100e de ligne reçut ordre de manœuvrer sur le Lot pour en défendre le passage aux Anglais, et comme le colonel et le lieutenant colonel étaient absents, le commandement en fut confié à M. de Pontis; il joignit à son régiment une portion de la brigade du général Brossard et se retira ensuite sur Toulouse, selon les instructions du général en chef.

Il se trouva auprès de cette ville à la bataille qui a immortalisé le nom de celui ci et fut chargé de marcher sur la batterie que les anglais avaient prise au général Taupin, quelques instants avant sa mort.

Il parait en effet, que peu de temps après il fut licencié et alla à Belfort pour concourir au cadre du 100e. qui devait s'y organiser.

Le lieutenant-général Puthod, qui était de cette réorganisation, satisfait de l'instruction militaire de M. de Pontis, le choisit de préférence à plusieurs autres chefs de bataillon plus anciens que lui, d'âge, de grade et de service.

Au retour de l'empereur, ce régiment suivit son étendard et le commandant son bataillon.

Il partit pour Waterloo, se battit les 15, 16 et 17 juin fut blessé ce jour là et passa à l'ennemi.

Il alla joindre à Cambrai les officiers qui étaient restés fidèles à la cause des Bourbons, et fit partie du bataillon sacré qui accompagna le roi lors de sa rentrée dans la capitale.

Louis XVIII récompensa ses services et sa fidélité par la croix de Saint-Louis, et il fut reçu chevallier par le duc de Berri.

Peu après s'organisa la légion de la Seine, et M. le comte de Juigné, qui en était colonel, le demanda pour chef de bataillon au ministre de la guerre, et il l'obtint.

Son régiment tint garnison à Paris, et ce fut pendant ce temps que Mr. de Pontis fut reconnu pour un forçat évadé par un de ces anciens camarades.

Ce secret cependant ne transpira pas, et sur ces entrefaites la légion de la Seine alla tenir garnison à Caen.

Le 25 aout 1816, M. de Pontis, par une nouvelle faveur du roi, fut promu au grade de lieutenant-colonel dans le même corps, et obtint quelques jours après un congé de semestre.

Il vint le passer à Paris auprès de son épouse, qu'il y avait laissée.

Celle-ci logeait dans un hôtel où demeurait depuis quelque temps un nommé Ponty, forçat libéré du port de Brest, qui ayant cru reconnaitre en M. de Pontis le nommé Pierre Cognard, son ancien camarade, évadé du même port, pensa qu'il trouverait en lui un ami et un protecteur.

Pontis crut pouvoir lui rappeler leur ancienne intimité et les circonstances qui l'avaient fait naitre; mais il en fut fort mal reçu.

Piqué du mépris que semblait faire de lui M. de Pontis, il le dénonça à la police comme un forçat évadé qui avait usurpé des titres qu'il n'avait pas.

La police à son tour instruisit de cette découverte le comte Dessinois, commandant la première division militaire. Celui-ci manda le lieutenant-colonel de la légion de la Seine et lui fit part du bruit qui courrait sur son compte, en l'appelant *gibier de potence*. M. de Pontis, furieux de l'épithète, tira son épée contre le général qui appela du secours.

Un officier de son état-major et quatre gendarmes se présentèrent et arrêtèrent M. de Pontis, avec ordre de le conduire à l'Abbaye. Ce dernier obtint de l'officier qui l'accompagnait la permission de se rendre chez lui pour changer de linge. Etant entré dans une alcôve, il se munit de deux pistolets et traversant son escorte, il menaça de brûler la cervelle au premier qui ferait mine de vouloir l'arrêter. Il parvint ainsi à s'échapper de leurs mains.

La police se mit sur ses traces, mais en vain, ce ne fut que six mois après qu'il fut arrêté; sa procédure ayant été instruite, on découvrit qu'il était le chef d'une bande de voleurs qui exploitait la capitale.

M. de Pontis subit un jugement d'identité, et fut reconnu pour être réellement Pierre Cognard, forçat évadé des ports de Brest, Rochefort et la dernière fois du port de Toulon où il était détenu sous le No. 3469.

La cour royale ayant décrété sa mise en accusation, il fut renvoyé devant la cour d'assises de la Seine.

Les débats firent connaitre un nombre infini de vols auxquels il n'était pas étranger, et en conséquence de la récidive, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. [*Toulonnais.*]

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN, CE JOUR.

Par Hewlett & Cenas, à 10 heures, au magasin de MM. Prescott, Jones & co., rue Gravier—tabac avarié.

Par J. A. Beard, à 5 heures, au no. 59, rue de la Commune—balances.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

24 juillet 1839.

COTON—Les ventes de ... depuis notre revue de ... dernier se sont élevées à environ 2700 ... sont de parties mêlées de Louisiane et Mississipi pour le compte de la banque de l'Union; on ignore les détails de cette opération. 300 balles Mississipi se sont vendues à ... cents ... les autres opérations ne comprennent que de très faibles lots. La banque de l'Union a maintenant en mains 5400 balles, et on n'évalue qu'à 2400 ou 3400 balles le montant des quantités en premières mains, indépendamment des 5400 de la banque de l'Union. On peut généralement citer pour les diverses ventes qui se sont faites, le beau Louisiane et Mississipi ... et entièrement beau ... cts.

TABAC—Il s'est fait hier quelques fortes opérations en tabac, mais nous n'avons pu nous en procurer les détails. L'approvisionnement de cet article est considérablement diminué; on ne l'évalue pas à plus de 800 boucauts. Nous cotons de 13 à 14 pour première qualité de 10 ½ à 11 ½ pour seconde et de 7 à 9 pour 3me.

Le SUCRE ET LA MELASSE continuent à être peu demandés et sans changement dans les prix. Sucre 5 et 6 ½ suivant la qualité. Melasse de 31 à 32 cts.

Les TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE sont peu demandés à 24 et 25 pour les toiles et de 9 à 10 pour les cordes.

WHISKEY—Il s'est fait quelques ventes au détail de whiskey recuifié à 13 et 14 des magasins.

MAIS—Le marché est calme et les ventes limitées. Il s'est vendu 300 sacs sur la levée à 50 cts.

FARINE—Il y a en magasin de fortes quantités de farine mais vu la faible quantité d'arrivages proportionément aux envois, l'approvisionnement du marché en farine fraiche diminue. Les détenteurs ont haussé leurs prix et des ventes de petits lots se sont faits hier à $5 50 ct. à ce prix le marché peut être côté ferme.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Sloop Saucy Jack, Pergol, Mobile, capit
Steamer Alex. Porter, Dorsey, Louisville, do

ARRIVES.

Le towboat Porpoise, des Passes, ayant mis en mer les navires Tamenend, Peruvian et le brick Julia & Helen, est remonté avec les barques Clarion, Yndustria, bricks Libre, Coral et une polacre française, nom inconnu, 60 jours de Marseilles. Il est parti de la Passe N. E. le 22 à midi; il n'y avait aucuns batimens en vue.

Barque Clarion, Young, 6 jours de la Havane, à R. Groning & co.
Barque Yndustria, Gibert, 10 jours de la Havane, à J. Robert & co.
Brick Libre, Roca, 10 jours de la Havane, à J. Robert & co.
Brick Coral, Emerson, de Key West, au capitaine.
Steamer Washington, Streck de Lafourche.
Steamer Gen. Harrison, Batchelder, de Cincinnati, chargé de produits.
Steamer Washington, Streck, de Lafourche, avec de la melasse, &c.

MEMORANDA.

La polacre française de Marseilles n'est point venue à la Levée.

Arrivé à la Havane le 16 courant—Brick Iberia, Rodriguez, de la N. O; barq. Pierre Adolphe, Nègre, de Marseilles.

Batimens dans le port le 16—Navire Havre & Guadeloupe, Pasquier pour le Havre; brick Alerte, Sanchez, Marseilles; Carlos Edmondstone, N. O.

Steamer Gen. Harrison a quitté Portland, le 14 du courant, rapporte 4 1/2 pieds d'eau dans l'Ohio et baissant rapidement.

15 juillet—Arrivé à Philadelphie, barque Ligonia, Williams, N. O.

A Boston le 11, bricks Lancet, Clark, et Osceola, Toby, de la N. O.

Baltimore 15 juillet—Partie, barque Mary, Hammond, pour la N. O.

☞ Le capitaine ni les consignataires de la barque anglaise EDDYSTONE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit batiment. SCHMIDT, WERNER & Co, 23jt 88, Bienville.

☞ AVIS.—Le navire GENERAL FOY, est en déchargement vis-à-vis la rue St. Philippe. Les consignataires voudront bien faire leurs entrées en douane, et envoyer leurs permis à bord. 22jt—3

AVIS—Le soussigné prévient ses pratiques qu'il a transporté sa boutique à l'encoignure des rues Moreau et de la Paix, continuation de la rue Condé. 24 jt—2 MARCELLE DUPART.

LE soussigné ayant aujourd'hui vendu son établissement à MM. Taylor et Russell, prie les personnes qui lui sont endettées de venir régler. Nouvelle-Orléans, 1er. Juillet 1839. 24jt—3 JNO. A. TURNELL.

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société sous le nom de Taylor & Russell, et ayant acheté l'établissement de M. Jno. A. Turnell, ils sollicitent respectueusement une part du patronage dont on l'a honoré. Nouvelle-Orléans, 1er. Juillet 1839. JNO. C. TAYLOR, WM. RUSSELL. 24 jt—3

EN débarquement du Gén. Foy et à vendre par les soussignés 5 malles chemises de coton en couleur et blanches; 4 do ... ; ... et rouges pour doublures et ... bottes. HERBAULT FRERES, 24 jt 70, rue Royale.

ESPRIT DE TEREBENTHINE—30 barils en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, ...

MARCHANDISES pour le marché mex...—Les soussignés ont en magasin, 14 caisses bijoux soufflés en or, contenant boucles à oreille, épingles, colliers, &c. du dernier goût, 2 caisses couteaux, poignards, 2 caisses perles de diverses couleurs. Aussi une variété d'articles pour le marché mexicain, à vendre à bas prix par HYDE & GOODRICH, 24j 15, rue de Chartres.

LAMPES DE BILLARDS.—Les soussignés viennent de recevoir deux caisses de superbes lampes de billards, qu'ils offrent à vendre. 24j HYDE & GOODRICH, 15 Chartres.

TOILE A DRAPS de 4|4 écrue, des meilleures manufactures, bonnes pour le marché mexicain, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 24 jt 26, rue du Camp.

SEL—1700 sacs sel gros et fin, de Liverpool, à vendre en quantités convenables aux acheteurs, s'adresser à ALEX. PARK, 24jt 85, rue de la Commune.

JAMBONS ENVELOPPES—Article supérieur pour l'usage des familles, à vendre par 24 jt S. B. MULLEN, 17, Poydras.

LARD—Une grande quantité de lard en main, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par 24 jt S. B. MULLEN, 17, Poydras.

PORC MESS, prime, M. et M. O. en magasin et à vendre par S. B. MULLEN, 24 jt 17, Poydras.

BEURRE—100 barillets beurre de Goshen et de l'Ouest, à vendre par G. DORSEY, 24 jt 44, Nlle. Levée.

ALCOHOL.—10 barils et 10 do esprit de térébenthine, en magasin et à vendre par 24jt J. B. PREVOST, 39, Camp.

CHANGE sur France, à vendre par 24 jt A. ST. GEORGES.

FARINE—300 barils, à vendre par 24 jt G. DORSEY, Nlle. Levée.

CAFE—70 sacs café de la Havane, à vendre par 24 jt G. DORSEY, 44, Nlle. Levée.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par 24 jt GODFREY, LAWRIE & SMALL.

SAINDOUX—300 barils ... à vendre par 24 jt S. B. MULLEN, 17, Poydras.

AVIS—Mr. A. VARNEY, professeur de musique, appelé par ses occupations dans une autre paroisse de l'Etat, prie les personnes qui pourraient avoir affaire à lui, de s'adresser directement à M. Segaux, avocat, chargé de sa procuration générale, passage de la bourse. 23jt—2 m. et j.

AVIS AU PUBLIC.—Le sieur AMI, coiffeur, rue Condé, No. 56, entre St-Philippe et Dumaine a l'honneur d'offrir ses services aux personnes qui pourraient avoir besoin d'ouvriers de tous états ou de domestiques des deux sexes.

Les ouvriers ou domestiques sans emplois trouveront chez lui une destination en laissant chez lui l'adresse à laquelle il pourra les trouver. 23jt

NOUS avons appris que Monsieur Aguado Marquis de las Marismas, a vendu pour une somme considérable aux maisons Closman & Cie, de Bordeaux et de Londres, les récoltes du grand vin de Château-Margaux, dont il est le seul propriétaire. 23jt—14 J. & L. GARNIER, rue Royale, No. 180

AVIS aux importeurs pour le Mexique—100 douzaines chemises de couleur, très bien confectionnées, et 2 balles d'indienne, le tout de fabrique française, étant destiné et convenant parfaitement au marché mexicain à vendre rue de Chartres no. 84. 23 jt—3

BANQUE DE LA LOUISIANE. — Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1839—Le bureau des directeurs de cette institution a aujourd'hui déclaré un dividende de quatre pour cent, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux dans cette ville, lundi le 5 août ou après. 23jt—2a WM. E. LEVERICH, caissier.

RECU en consignation et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.

Livres de Droit.
Paillet. Pothier.
Pardessus. Toullier.

de Médecine.
Manuel d'anatomie, de Phrénologie Mérat, dictionnaire de matières médicales, Payen, chimie industrielle.

Sciences et Arts.
Phisique de Despretz et de Pouillet; cours d'agriculture par Raspail; do de construction par Sganzin; do de dessin industriel par Deville Thiry.

Plus: Un assortiment de Romans nouveaux des meilleurs auteurs.

AUSSI: Un grand assortiment de livres élémentaires, et de livres de prières nouveaux. 23jt

GRAINES DE JARDINAGE, pour la saison, Garanties. Graines d'oignons, chouffleur et brocolis, chou hâtif pour l'automne, cabus d'hiver etc. à vendre chez LELIEVRE, 23jt enc. Royale et Ste-Anne.

$20 DE RECOMPENSE.—Parti marron du Marché aux Légumes Ste-Marie, le jeune nègre JAMES, appartenant à E. Maugé, de Barataria. Il était marchand de légumes, âgé de 17 à 18 ans, taille de 5 pieds, 3 pouces, très mince, figure plate et très noire, parlant français et anglais. Ladite récompense sera donnée à quiconque le ramènera à Fauchier, encanteur, passage de la bourse, ou le logera dans une des geoles de cet Etat. 23jt—8 E. MAUGE.—Barataria

$25 DE RECOMPENSE.

Seront données pour l'arrestation de la négresse BETSEY ou MELACED, de la taille d'environ 5 pieds et 4 pouces, parlant anglais et français, mince de corps et très noire, ayant une cicatrice au côté gauche du nez et âgée d'environ 23 ans. SAMUEL STEWART, 23jt☞ enc. Faucher et Duplantier.

EN débarquement du navire Genl. Foy, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
200 barriques vin rouge,
100 demi barriques do,
500 caisses do,
20 quarts et 10 barils eau de vie superfine pure champagne, très vieille,
90 caisses de 12 et de 6 bouteilles vin rouge Lafite Léoville et Margaux, très vieux, qualité supérieure, bouteilles de grande dimension, bouchées en verre,
20 caisses de 6 bouteilles vin blanc, vrai sauterne 1822, 1re qualité,
5 caisses serrures françaises assorties de 4, 5 et 6,
12 caisses papier, florette, medio florette, à lettre et pot velin. HERBAULT frères. 23 jt 70, rue Royale.

BLANC DE PLOMB—Les soussignés ont constamment en main et à vendre du blanc de plomb de la manufacture de Lewis, de Philadelphie, en barillets de 25 à 500 livres. JARVIS & ANDREWS, 23jt encoignure Commune et Tchoupitoulas.

GEO. GREEN & BRO., No. 26, rue du Camp offrent en vente—200 pièces toile d'emballage 100 balles toile à draps de 4-4; 150 sacs poivre; 110 do piment de la Jamaique; 6 pipes genièvre de Hollande, 500 boites savon; hardes de nègre, &c. 26jt

UN check sur la banque des Illinois, dans la ville Shawnee pour $701, 51, à vendre au bureau de la compagnie d'assurance maritime et contre l'incendie de l'Ouest. 23jt

BOIS de Cypre et pour planchers—20,000 pieds planches de Cypre d'un 1¼ pouce; 10,000 pieds bois à plancher, blanchi et embouffeté, à vendre par GEORGE BEDFORD, 23 jllet 22, rue Bienville.

TOILE A DRAPS—120 balles toile à draps écrue de 4|4 des manufactures Jackson, Great Falls, New-Market et autres, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 23jt 134, rue des Magasins.

CIGARES—400,000 cigares de la Havane, de différentes qualités et marques, tels que Regalias, Cañones, Trabucos, etc, en magasin et à vendre à bas prix par J. M. CABALLERO, 23jt 80, rue St. Louis.

BRODEQUINS, Bottes, &c—200 caisses contenant un assortiment de brodequins, bottes, souliers et escarpins, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 23jt 134, rue des Magasins.

CAFE—94 sacs Café vert prime de la Havane, en débarquement du brick Audubon, à vendre par W. F. VIGERS & Co. 23jt 30, rue Bienville.

TRAITES sur la Havane à courte vue, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par J. ROBERT & Co 23jt 47, Bienville.

CIGARES—261,500 cigares de la Havane en débarquement du brick Audubon, à vendre par J. M. CABALLERO, 23 jt 80, rue Saint Louis.

HARDES—175 caisses comprenant un assortiment général de hardes pour la saison, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 23jt 134, rue des Magasins.

CAFE de la Havane, Sucre et Mélasse, en magasin et à vendre par KOHN DARON & Co. 23jt 28, rue Bienville.

TABAC en feuille de San Iago de Cuba et cigares en magasin et à vendre par KOHN DARON & Co., 23jt 28, rue Bienville.

HUILE DE VITRIOLE constamment en main et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 23 jt Enc. Commune & Tchoupitoulas.

CHAISES—Un envoi de chaises en fond de cannes et peinturées en noir, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 23 jt 91, Commune.

CHAMPAGNE—100 paniers champagne de marques choisies à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 23 jt 91, Commune.

HARDES D'ETE—Un envoi d'habillement bons pour la saison à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 23 jt 91, Commune.

TOILE et corde d'emballage—500 pièces toile du Kentucky, et 100 rouleaux corde à vendre par SAMUEL BELL, 23 jt 99, Magasins.

BEURRE FRAIS—40 barillets beurre supérieur des Illinois, en débarquement du steamer Formosa, à vendre par 23j MUNFORD PERKS, enc. Poyd. et Tchoup

CORDE D'EMBALLAGE.—200 rouleaux corde d'emballage du Missouri et 2 balles ficelle, reçu et à vendre par 23jt GODFREY, LAWRIE & SMALL.

TRAITES sur New-York, à vendre par KOHN DARON & Co. 23jt 28, rue Bienville.

BEURRE FRAIS—19 barillets et 5 barils en débarquement du steamer Alton, à vendre par 23jt ABR. TRIER, 34, Gravier.

CIGARES Regalias—23,000 de qualité supérieure, à vendre par W. F. VIGERS & Co, 23jt 30, Bienville.

TRAITES sur Londres, à vendre par J. ROBERT & Co., 23 jllet 47, rue Bienville.

PORC—200 barils porc mess et prime à l'inspection et à vendre par SAM. AELL, 23 jt 69 Magasins.

SAVON—200 boites à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 23 jt 91, Commune.

TROIS CAISSES mouchoirs de soie noire à vendre par 23j WHITRIDGE & co. 76 rue Magasins.

HUILE DE BALEINE—1500 gallons à vendre par 23j WHITRIDGE & co. 79 Magasins.

TOILE A DRAPS ECRUE—60 balles de 4|4 et 7|8, bonne pour le marché mexicain, à vendre par 23j FROST & co, 8 rue de la Douane.

DRILL BLEU—6 caisses drill de 27 pouces de largeur, à vendre par 23j FROST & co. 8 rue de la Douane.

SAVON—200 boites savon no. 1 à vendre par 23j WHITRIDGE & co. 76 Magasins.

ROUES DE CHARRETTES, &c.—Le soussigné a en magasin et reçoit par la barque Joséphine, un grand assortiment de roues de toutes descriptions pour l'usage des habitations: roues de charrettes à boeuf, wagons pour un et deux chevaux, drays, essieux, brouettes, &c. &c. à vendre à des conditions libérales par 23j JAS. D. DENEGRE, 16 Douane.

JAMBONS de Westphalie reçus par le Boston en 48 jours de passage; un lot de ... jambons de Westphalie à vendre en gros et en détail par LOREILHE & PALETON, 23 jt Enc. Royale et Douane.

HEDIARD, docteur en médecine de la faculté de Paris, ex-élève des hôpitaux, précédemment médecin du dispensaire de la salubrité de la ville de Paris, des prisons du département de la Seine, chargé en outre par le gouvernement français des rapports sanitaires sur les réfugiés, vient de se fixer en cette ville, à l'encoignure des rues Bourbon et Ste. Anne. 22 juil—3

CLASSE DE DESSIN.—Tous les deux jours, Lundi, Mercredi, Vendredi, dirigée par Mr. A. C. JAUME, en l'institution du colonel Cuvellier. *Prix $5 par mois.*

Mr. A. C. Jaume, informe respectueusement le public qu'il fait le portrait, vernit et restaure les tableaux et tout ce qui concerne son art. Rue Bourgogne entre St. Pierre et Toulouse. 22 juil—6

RECU par le Général Foy, de Bordeaux, un joli assortiment de sangsues hongroises, à vendre depuis 6 1-4 cts. jusque 25 cts. la pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 96, entre Condé et Vieille Levée.

Nota.—L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais.

A vendre aussi, Massepins Vermifuges pour enfants récemment reçue. 22 jt

A VENDRE ou à louer à bail, une maison en briques à étage convenable pour une famille, située No. 90 rue des Remparts, entre Conti et Bienville; possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à L. ROQUET, 22jt—3 No. 95, rue de Chartres encoig. Conti.

$25 DE RECOMPENSE.—PARTI marron de chez la soussignée le 16 du courant au matin, la négresse MAGDELAINE alias SURY, âgée d'environ vingt neuf ans, taille 5 pieds, peau rougeâtre, la bouche alongée, très vive, parlant l'anglais le français et l'Espagnol; elle était habillée d'une robe de cotonnade bleu et blanc; elle a été achetée de la succession de M. Balleste, elle a amenée avec elle ses deux enfants, l'une âgée d'environ 8 ans, nommée *Yreane* ou *Ninise*, l'autre âgée de 4 ans nommée *Jeanne*. L'on a de forte présomption qu'elle s'est réfugiée sur l'habitation de M. Laronde alias *Menar* ou elle a sa mère est toute sa famille.

La récompense ci dessus sera donnée à quiconque la ramènera à sa maitresse, rue Bourgogne no. 360, ou la logera dans une des geoles de cette ville, ou fera connaitre la personne qui la soutirera. 22 jt—3 LUCE DELAUNAY.

A VENDRE—20 vaches à lait avec les charrettes et ustensiles pour un marchand de lait—Aussi à vendre ou à louer: l'étable et la maison propre à ce genre d'affaires, située dans la seconde municipalité. S'adresser au no. 79 rue Bourbon. 22 jt—3

AUX marchands mexicains—A vendre à des conditions libérales un envoi de bijoux à la mode, bons pour le marché mexicain. JOSEPH A BEARD, encanteur. Et marchand à commission, 59 Commune. 22 jt

$25 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre NELSON, parti marron le 12 courant, de la plantation du soussigné, située à Chifonte, entre Madisonville et Covington. Nelson est âgé de quarante ans et de la taille d'environ cinq pieds. Il s'est enfui dans une pirogue, à la mine abattue et ... 19 juil—7 J. LE BLANC.

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour du premier district judiciaire—No. 18,006—Jean Sauvage, contre ses créanciers, pour un délai—Les créanciers du pétitionnaire sont par le présent notifiés de paraitre au bureau de Joseph Cuvillier, Esq. notaire public, mardi le 30 juillet 1839, à 10 heures, a. m. afin de délibérer et prendre en considération la présente demande pour un délai; et en attendant toute poursuite judiciaire contre sa personne ou sa propriété est suspendue.

Par ordre de la Cour, ce 17 juillet 1839. G. W. LEWIS, 18jt—3 Député Greffier.

RECU par le navire Richmond, du Havre et à vendre par les soussignés, les ouvrages suivans:
L'Homme et l'Argent, roman en 2 v. par E. Souvestre.
Le Chien de Jean de Nivelle, 2 v. Fabre d'Olivet.
Le Paravent, 2 vols. Charles D. Bernard,
La Duchesse de Longueville, 1 v. F. de St. Félix.
Le Neveu d'un Lord, 2 v. Jules Lacroix,
Un Médecin d'autrefois, 2 v. Fabre d'Olivet,
Diane et Louise, 2 v. F. Soulié,
Le Journaliste, 3 v. E. Silvestre,
Amante et Mère, 2 v. P. H. Jacob,
L'Homme à trente ans, 2 v. E. Bergonnioux,
Megnard et Rigaud, 2 v. P. D. Musset,
La Résurrectioniste, 1 v. Mars,
La Chambre des Poisons, 2 v. Paul H. Jacob,
La Comtesse de Salisbury, 2 v. A. Dumas,
Jacques Ortis, 1 v. A. Dumas,
Marianna, 2 v. T. Sandeau,
Le Cabinet des Antiques, 2 v. H. de Balzac,
Le Médecin du Pecq, 3 v. Léon Goslar,
Gabrielle, 2 v. Mad. Ancelot,
Tout pour de l'Or, 2 v. Hyppolyte Auger,
Napoléon en Belgique et en Hollande, 2 v. Charlotte Sor.
L'Italie en quatre parties,
La France Militaire, 5 v. A. Hugo,
" Pittoresque, 3 v. A. Hugo,
" Historique et Monumentale, 3 v. do
Souvenirs de Berryer, Doyen des Avocats de Paris, de 1774 à 1838, en 2 v.

Ainsi qu'un assortiment des dernières pièces jouées sur les différens théâtres à Paris. BRUSLE & LESSEPS, 18j Libraires, encoignure Chartres et Conti.

TOLE, FIL DE FER, &c.—700 paquets de tôle R. G. de 200 à 27, 90 do de fil de fer, ... de fer de 21 à 18; rivets, &c. à vendre par 19 juil COIT & Co. 20, Douane.

SEL—1800 sacs sel fin et gros de Liverpool, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs. S'adresser à ALEX. PARK, 19 juil 85, rue de la Commune.

BOIS DE TEINTURE—175 tonneaux bois de teinture, en débarquement de la goëlette Rosario, à vendre pour clore une consignation, par 19 jt J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

BOEUF PRIME.—Quelques demis barils de boeuf prime, en magasin et à vendre par 22jt W. S. BROWN, 26, rue Gravier

POCANS.—Quelques demis barils pocans, à vendre par W. S. BROWN, 22 jt 26, rue Gravier.

FARINE DE MAIS—50 barils farine de maïs fraîche, en magasin et à vendre par 22jt W. S. BROWN, 26, Gravier.

BALANCES—Balances à plateforme patentées, article supérieur de grandeur assortie, à vendre par 19j WILLIAM S. BROWN, 20 Gravier.

CIMENT romain et hydraulique—300 barils, à vendre par GEORGE BEDFORD, 22 jt 22, Bienville.

CAFE—51 sacs café prime de la Havane, à vendre par GEORGE BEDFORD, 22 jt 22, Bienville.

CORDE D'EMBALLAGE—900 rouleaux, en magasin, à vendre par J. D. DENEGRE, 22jt 16, rue de la Douane.

FARINE—500 barils superfine en magasin, à vendre par G. DORSEY, 22 jt 44, Nouvelle Levée.

BOEUF mess—25 demi barils boeuf mess à l'inspection et à vendre par G. DORSEY, 22 jt Nouvelle Levée

GRAISSE—800 barillets graisse en feuille, en magasin et à vendre par G. DORSEY, 22 jt 44, Nouvelle Levée.

PORC MESS, M O et P. O. à vendre par CARMAN & McMAHON, 22 jt 41 et 43 Poydras.

AVOINE—300 boisseaux à vendre par CARMAN & McMAHON, 22 jt 41 et 43, Poydras.

POIL pour platre en boucaut, à vendre par JAS. D. DENEGRE, 22 jt 16, Douane.

CAFE de Java—200 sacs à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 22 jt 63, Gravier.

FARINE de maïs—200 barils à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 22 jt 63, rue Gravier.

PLOMB—200 saumons à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 22 jt 63, rue Gravier.

BOEUF mess et prime, en demi barils à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 22 jt 63, rue Gravier.

WHISKEY de Monongahela—23 barils à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 22 jt

LARD—80 barriques, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 22 jt 93, rue Gravier.

JAMBONS enveloppés—21 barriques à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 22 jt 63, rue Gravier.

NOIX pocans—20 barils à vendre par 22 jt GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

MARCHANDISES pour le marché mexicain.—Platillas, creas, bretagnas estopillas, mousselines et mouchoirs, en magasin et à vendre par 22j HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

WHISKEY—400 barils à vendre par 19 juil PIERCE SHANNON & BRO.

TRAITES sur Louisville, à vendre par 19 juil PIERCE SHANNON & BRO.

PORC—600 barils porc mess et prime, à vendre par ADAMS & HARTWELL, 36 Poyd. 19jt

BEURRE de Goshen—119 barillets à vendre par 19 juil COIT & Co. 20, Douane.

TRAITES sur la Havane, à vendre par 19 jt CUCULLU, LAPEYRE & CO.

SAVON—1000 boites savon No. 1, à vendre par 19jt R. H. WHITE, 40 Poydras.

TRAITES sur Baltimore, à vendre par 19jt J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

CIGARES Americaine—30,000 à vendre par 19 juil COIT & Co. 20, Douane.

CARABINES—2 caisses en magasin et à vendre par COIT & Co. 20, Douane. 19 juil

ZINC en feuille—100 barriques à vendre par 19juil COIT & Co. 20 Bienville.

COFFRES forts assortis de 200 à 300 livres, à vendre par COIT & Co.

CORDE d'emballage—2000 rouleaux à vendre par 19 juil PIERCE SHANNON & BRO.

TOILE d'emballage—1000 pièces à vendre par 19 juil PIERCE SHANNON & BRO.

TABAC—350 boites à vendre par 19 juil PIERCE SHANNON & BRO.

MANTAS, Marchandises de Russie, &c.—100 balles toile à draps écrue de 4|4; 10 do. do. jeans bleu; 10 do. imprimés pour deuil; 200 rouleaux duck impérial; 50 do. do. toile à voile; 200 do. ravens duck léger; 50 do demi duck; 50 balles do. du Nord; 50 do. de coton, à vendre par 19jt R. H. WHITE, 40 Poydras.

PARAPLUIES et parasols—30 caisses parapluies de gingham et mantas de 30 à 36 pouces; 12 caisses parasols fins et superfins, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 19 jt 134, rue des Magasins.

CLOUX, &c.—1500 barrillets cloux assortis; 1000 sacs plomb de Baltimore; 3000 gallons huile de spermaceti, 20 barils huile de tanneurs, à vendre par 19jt R. H. WHITE, 40 Poydras.

SUCRE CLARIFIE, &c.—30 barils sucre clarifié; 20 frequins beurre de Goshen; 100 barils et demi boeuf mess, à vendre par 19jt R. H. WHITE, 40 Poydras.

CUIVRE—500 feuilles de cuivre assorties de 9 à 100 livres, pour soudeurs; 30 caisses cuivre de 14 à 32 oz. à vendre par COIT & Co. 19 juil 20, rue de la Douane.

VINS, &c—500 caisses vin clarét; 300 paniers champagne supérieur; 50 barils eau-de-vie américaine; 50 do. genièvre do; 200 do. vinaigre de cidre, à vendre par R. H. WHITE, 40 Poydras. 19jt.

AVOINE—139 sacs en débarquement du steamboat Meteor à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 19j 20, Vieille Levée.

AUX ENTREPRENEURS—80 barillets cloux à plancher, à vendre par ISAAC BRIDGE et Co, 19jt 134, rue des Magasins.

CORDE D'EMBALLAGE—200 rouleaux corde de qualité supérieure, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 19jt 134, rue des Magasins.

TABAC—46 boucauts tabac de ... première qualité; 8 de seconde et 20 de ...; en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 20 juil 63, rue Gravier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—No. 11429 — Madame Chas... et son mari contre leurs créanciers.—Sur lecture et enregistrement du tableau provisoire de distribution dans cette cause, il est ordonné par la cour que toutes les personnes y intéressées aient à déduire dans dix jours à dater de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait point homologué et confirmé.

Extrait des minutes. Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, 22 juin, 1839. ARMAND PITOT, 20jt—3 greffier.

A LOUER—Le magasin au dessous du bureau de la Compagnie de Navigation d'Orléans, en face du vieux bassin. La possession en sera donnée immédiatement, s'adresser à PETER CONREY, Jr. 20jt—1 a 47, rue de Chartres.

RECU par le navire Général Foy, arrivé ce jour de Bordeaux et à vendre à bas prix par les soussignés, ce qui suit:
24 caisses de fraises, framboises, cérises et pêches au jus.
22 do de sardines à l'huile.
6 do de truffes pures du Périgord.
3 do contenant des cailles, perdrix, dindes truffés do.
1 do cont. des lamproie et saumon.
LOREILHE & VALETON, 20jt enc. Royale et Douane.

GENIEVRE DE HOLLANDE—Les soussignés viennent de recevoir directement de Rotterdam par le navire McLellan, 50 pipes genièvre de la célèbre marque de l'orange, garanti d'un bon goût et de qualité supérieure, qu'ils offrent en vente en lots à la convenance des acheteurs. SCHMIDT WERNER & Co., 20jt 88, Bienville.

POUDRE DE CHASSE—Qualités supérieure—Les soussignés viennent de recevoir par la barque Joséphine et offrent à vendre à un prix modéré. 60 barils poudre HFg de la manufacture de Eden Park, Wilmington-Delaware. HERBAULT frères, 20jt 70, rue Royale.

VOLTIGEURS, Chasseurs, Grenadiers.—Les nouveaux boutons qui ont été commandés pour ces compagnies sont reçus et sont en vente chez 20 jt HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

MARCHANDISES anglaises bonnes pour le marché Mexicain—Imprimés noirs et blancs de 7|8; imprimés foncés de 7|8; satin teint; do blanc; couvrepoints de différentes couleurs; draps de laine, en magasin et à vendre par 20 juil CHARLES GLEGG, 47, Royale.

HOTEL DE PETTET DE LA BATTERIE—PLACE DE LA BATTERIE, N. YORK.

LE soussigné fait ses sincères remerciement à ses amis et au public en général pour l'encouragement qu'il a reçu pendant les six dernières années et saisit cette occasion de les informer qu'il a ouvert un grand hôtel pour la réception des étrangers.

L'hôtel de la Batterie est situé sur la Place de la Batterie, faisant face à la baie de New York et est un des meilleur site de la ville.

Les places de débarquement où arrive journellement les bateaux à vapeur de Philadelphia, Providence, Sterlington et Albany sont à une petite distance de l'Hôtel. Les étrangers auront par conséquent toutes les facultés à s'embarquer sur les grandes routes du Nord, de l'Est, de l'Ouest ou du Sud.

Les arrangements intérieur sont calculés de manière à rencontrer l'approbation générale.

Les salons sont spacieux et meublés dans le dernier goût. Les chambres à coucher sont grandes et plus confortables que celles des grands hôtels.

Le propriétaire assure le public qu'il n'épargnera aucune peine ni dépense pour rendre son établissement un rendez vous désirable pour les voyageurs et les citoyens. 19 juil—3m—2pa C. PETTET.

E. F. FREMAUX, libraire, marchand de papiers peints et de fournitures de bureaux, vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment de livres français et de papiers peints,

Romans nouveaux et des meilleurs auteurs, Livres Scientifiques, de droits, de médecine, espagnols et italiens.

Mélanges, Littérature, Mémoires et Voyages, &c. France Pittoresque, Militaire et Maritime. Voyage autour du monde. " dans les deux Amériques.

Œuvres complètes de V. Hugo, Delille, Montesquieu, Jacob, Beaumarchais, Rabelais, Laharpe, Montaigne, Boileau, Racine, Fénélon, Alf. de Vigny, Molière, Alex. Dumas, G. Sand, Courrier, Volney, C. Delavigne, Plutarque, Lantar, Massillon, de Mme. de Staël, Lamartine, Balzac, Bernardin de St-Pierre, Corneille, Voltaire, Desforges, Lord Byron, Béranger, Rousseau, Florian, Mme. Cottin, Cooper, Millot, Capt. Marryat, Buffon, Bourdaloue, Tressan, Walter Scott, Paul de Kock, Châteaubriand, Piron, 7 vols, Pigault-Lebrun, Molière, Parny, Lancival et de Goëthe. Tous ces ouvrages sont de Paris, nouvelles éditions, grands in 8o.

E. Jaime,—Musée de la carricature, 2 vols.
" Dictionnaire de Technologie, 6 vols.
Mme. A. Tastu,—Education Maternelle, 1 vol.
A. Martin—Suisse Pittoresque, 1 vol.
Dantan—Musée, 1 vol.
Legouvé—Mérite des Femmes, 1 vol.
Delatour—Language des Fleurs, 1 vol.
Thiers—Révolution Française.
Jacob—Romans relatifs à l'Histoire de France.
Balzac—Peau de Chagrin illustrée.
Traduction du Prince Lebrun,—Jérusalem Délivrée, 1 vol.
Florian—Fables illustrées, 1 vol.
Lafontaine— " 1 vol.
Chateaubriand—Congrès de Vérone, 2 vols.
" Génie du Christianisme, 1 vol.
" Atala et Nina, 1 vol.
Bossuet—Histoire Universelle, 1 vol.
Florian—Don Quijote, 2 vols.
Balby—Géographie Abrégée, 2 vols.
Homère—L'Iliade et l'Odyssée, 1 vol.
Noel de la Place—Leçons de littérature, 1 vol.
F. Soulie—Mémoires du Diable, 8 vols.
" Homme de lettres, 3 vols.
" Sathaniel, 2 vols.
Mel. Chevalier—Lettres sur l'Amérique, 2 vols.
M. Raymond—Portefeuille noir, 2 vols.
" Bouquet de Mariage, 2 vols.
" Boudoir et la Mansarde, 2 vols.
Beaumont de Tocqueville—Système Pénitentiaire aux Etats-Unis, 2 vols.
St-Hilaire—Vie privée de Napoléon, 2 vols.
Comtesse O... de C...—Mémoires de Talleyrand Périgord.
Peuchet—Mémoires tirés des Archives de la Police.
Luquet—Histoire de Normandie, 2 vols.
Palyrave " des anglo-saxons, 1 vol.
Touch-Lafosse " de Paris et des environs.
Roux-Lavergne—Histoire Parlementaire de la revolution Française, depuis 1789, jusqu'en 1815.
Anquetil— " de France.
Gallois— "
Montgaillard "
Millot "
Segur " " de Napoléon.
Jules Lecomte—Histoire de la marine française, 5 v.
Mémoires de Constant, de Bourrienne, de la comtesse Merlin, sur la Restauration, d'un médecin du Cardinal Dubois.
Marie ou l'esclavage aux Etats-Unis, 2 vols.
Langlois—Dictionnaire de géographie, 5 vols.
Dictionnaire de l'Académie Française, 2 vols in 4o
" Français, de Boiste, 1 vol.
" de Napoléon Landois, 2 vols.
" de Raymond, 2 vols.

Choix considérable de pièces de théatre, de registres français et américains.

Fournitures de bureaux, livres élémentaires pour enfans, cartons et papier pour le dessin et pour les écoliers.

Assortiment de papiers peints du prix de 25 cts. à $4 le rouleau; bordures imitations de $1 à $2 50, le rouleau; bordures veloutées de $2 50 à $3 50.

Vases pour salles et cafés, ciels de lits unis et rouennes, de différents fonds, papier écolliers et pour emballage, carton de pâte pour relieurs et cartonniers.

E. F. FREMAUX, Rue de Chartres, No. 147, sous l'Hôtel d'Orléans, entre Toulouse et St-Louis.

$500 DE RECOMPENSE.

LA récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation et la remise entre les mains du shérif de la Nouvelle Orléans, d'un fripon nommé LEWIS LEVY, qui s'est soustrait à la justice et est parti pour New York à bord du navire Louisville vers le 12 février dernier. Le dit Lewis Levy est maintenant à Philadelphie et demeure au No. 139, rue Walnutt.

La demande d'extradition de S.E. le gouverneur A. B. Roman aux autorités compétentes de New York, et les affidavits faits par les soussignés, sont maintenant en la possession de Mr. Arthur. L. Levy négociant à New-York.

Nouvelle Orléans, 10 juillet 1839. Signé, J. B. BLACHE, H. J. DOMINGON. 13 jt—3ps—4s.

ARGENTERIE.—La MUH informe ses amis et le public qu'il vient de recevoir par le Richmond du Hâvre, un superbe assortiment d'argenterie dans des boîtes, services simples et doubles, du couverts riches, cuillières à soupe et à ragout, cuillières à moutarde en vermeille, truelle à poisson, timballes d'argent de diverses grandeurs et formes, tabatières, de pour tabac à chiquer. Le tout est offert à des prix modérés pour du comptant ou du bon papier. No. 81 rue de Chartres. 15 juil—3 pa 2s.

$10 DE RECOMPENSE.—Parti marron dans la nuit du 9 au 10 juillet, le mulâtre HENSEY, âgé de 21 ans, ayant à peu près 5 pieds, 9 à 10 pouces; il a quelques cicatrices sur son dos et parle anglais et français. La récompense susdite sera donnée à quiconque le logera à la prison, en donnant avis aux soussignés. J. H. FIELD & Co, Nouvelle-Orléans. ou à M D BRINGIER, 18jt—1p☞ Paroisse Ascension.

EAU-DE-VIE ET WHISKEY.—5 barils eau-de-vie américaine; 1 demi pipe do. de Cognac; 500 barils whiskey ... à vendre par 18jt DAVIS & HOBART, 18 Douane.

FER DE SUEDE—60 tonneaux fer plat et carré, en débarquement du navire McLellan, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 18jt 45, Bienville.

BOUTEILLES.—Bouteilles à vin de Hoffman en paniers d'une grosse, maintenant en débarquement du navire McLellan, à vendre par 18jt HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville.

HUILE de Lin Allemande—5000 gallons en débarquement du navire McLellan de Rotterdam, à vendre par lots à la convenance des acheteurs, 18jt HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville.

EAU-DE-COLOGNE—2 caisses importation directe, en débarquement du navire McLellan, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 18jt 45, Bienville.

BIERE D'ECOSSE—68 barriques bière en bouteilles de pinte et chopine, en débarquement du navire Riga de Liverpool, à vendre par 18j HOLMES & MILLS, Passage de la Bourse.

PORTER DE LONDRES—50 barriques brown stout double en bouteilles de pinte et chopine, à vendre par HOMES & MILLS, 18j Passage de la Bourse.

SUCRE en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 18 juil 19, rue St. Louis.

JAMBONS enveloppés—50 boucauts, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 18jt 14, rue Poydras.

PORC—200 barils porc mess, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 18jt 14, rue Poydras.

EPAULES—100 boucauts, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co., 18jt 14, rue Poydras.

PLATS-COTES—66 boucauts, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co., 18jt 14, rue Poydras.

CAFE—50 sacs café vert prime de la Havane, en débarquement et à vendre par 18 juil GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

RAVENS DUCK en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMMER, 18jt 50, rue Bienville.

MOUCHOIRS imitation madras, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 18jt 50, rue Bienville.

CAFE DE JAVA—25 sacs café de Java supérieur, à vendre par 18jt DAVIS & HOBART, 18 Douane.

FRANGES ET BORDURES de couleur assortie en magasin et à vendre par 18j HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

CRAVATES en soie noire, unie et frappée, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 18jt 50, rue Bienville.

SACS EN PITRE—20,000 sacs grandeur assortie en magasin et à vendre par 17j R. T. LAWRENCE, 20 & 20 N. Levée.

AVELINES—30 barils avelines fraîches en magasin et à vendre par 17j R. T. LAWRENCE, 20 & 20 N. Levée.

A LOUER—La moitié de la maison no 21, rue du Bassin, (maintenant rue du Canal) contenant deux chambres et une cuisine S'adresser sur les lieux. 18 jt

DAVID RICHARD DOODT de Marienwerden, en Prusse, recevra une communication importante en s'adressant au bureau du consul prussien, No. 88, rue Bienville, et les personnes qui connaîtraient le lieu de sa demeure, sont priées d'en donner information au dit bureau. 18 juil

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues La Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toute heure du jour ou de la nuit à préparer avec soin et promptitude les prescriptions qu'on lui adressera. 17 jt H. CURTIUS, apothicaire.

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART. Deux magasins attenant l'un à l'autre, dont un de cigares et l'autre d'habillements faits, situés dans un des meilleurs quartiers de la ville pour ces deux genres de commerce, très bien achalandés.

Une personne possédant un petit capital, trouverait là une occasion qui se présente rarement aujourd'hui, de le faire valoir avec avantage et sûreté. S'adresser pour les conditions qui seront très avantageuses, rue Royale No. 3. 17 juil—15

—MAISON A LOUER— Une maison à étage située rue Royale no. 344, entre Ursuline et Hôpital, livrable le 15 septembre —S'adresser à HENRY TETE, 13 rue Conti. 17j—9a

LA société ci-devant existant en cette ville sous la raison de Henry & Laurans, est dissoute du 1er. juillet, par consentement mutuel. La signature de la société sera employée pour la liquidation de la maison par Mr. Henry qui est seul chargé du règlement des affaires. F. HENRY, W. LAURANS. 16 jt—1m

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société sous la raison de commerce de F. Henry, Prudhomme & Co, pour les transactions de groceries en général. F. HENRY, A. PRUDHOMME, B. LAFON. 16jt—1m

ANDREWS & BROTHERS, Marchands a Commission. No. 50, rue du Camp.—Nouvelle-Orléans. J. J. ANDREWS, Z. ANDREWS, E. L. ANDREWS. 16 juillet

A VENDRE—La Briqueterie située à la Pointe, en face Carrollton, avec 32 esclaves. Cette briqueterie est établie sur une terre de deux arpens faisant face au fleuve, et 80 de profondeur. Le Propriétaire n'exigera pas seulement le quart de la valeur comptant et donnera 1, 3, 4 et 4 ans de crédit pour la balance. S'adresser sur les lieux à 16 jt—9 GRENIER PETIT.

SIROP DE BOUBEE.—Ce précieux médicament résultat de la combinaison de diverses substances végétales, administré dans les accès les plus violents de la goutte fixée soit sur les viscères, soit sur les articulations, change la nature des humeurs qui occasionnent cette maladie, les expulse, raffermit l'estomac et le système nerveux et rend en peu de jours le malade à la santé et à ses occupations. A vendre en gros et en détail à la pharmacie de 16 jt—10 A. A. PEYCHAUD, 123, Royale.

PLATRE de Paris, ciment hydraulique, récemment reçu des manufactures de New York, en bonne condition pour l'exportation, à vendre en lots à la convenance des acquéreurs, à l'encoignure des rues St. Charles et Commune par E. UNDERHILL.

UN TENEUR DE LIVRES actif se trouvant maintenant sans emploi, prendrait la charge d'un sett de livres, ou contracterait pour les cotures de 2 ou 3 setts. Les meilleures recommandations seront données. S'adresser par lettre à F. boite 124, bureau de la poste. 13 juil

A VENDRE ou à louer au mois, une mulâtresse âgée d'environ 25 ans, très bon sujet, et propre au service d'une maison. S'adresser à 13jt BD. LAUDUMIEY, rue St. Louis, No 10.

A LOUER—Un jeune nègre, âgé d'environ 16 ans, accoutumé aux travaux de maison, etc; s'adresser au No. 89, rue des Magasins. 13jt

SUCCESSION DE JAMES BURDOU.

LES créanciers de la dite succession sont requis de se faire connaître et de présenter les comptes de leurs réclamations et les titres sur lesquels elles sont fondées au soussigné, rue de la Douane ou au bureau de W. Y. Lewis, Esq. notaire public, rue St. Louis. JOHN MACREADY, 11 jt—9p 1n Agent du Curateur.

EN débarquement du navire Riga de Liverpool
4 caisses châles laine,
8 caisses indienne de goût,
2 caisses mouchoirs de soie,
3 balles bonets laine,
1 caisse velour pour blouse de chasse,
4 caisses indienne demi-deuil,
1 caisse châles de soie, à vendre par
KENNEDY, DUREL & Co. 16 juil 52, rue Toulouse.

A LOUER.—La maison en briques à quatre étages, No. 34, rue Poydras. La possession en sera donnée immédiatement, s'adresser à LAURENT MILLAUDON, 15jt 140, rue Bourbon.

A LOUER.—Douze maisons en briques à deux étages et greniers, très commodes pour des familles.

Huit maisons, situées à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et la Course, faubourg Annonciation. Quatre maisons, situées à l'encoignure des rues de la Commune et Cirque, faubourg Ste-Marie. On peut en donner possession immédiatement, s'adresser à LAURENT MILLAUDON, 15jt 14, rue Bourbon.

A LOUER jusqu'au premier novembre prochain.—Le magasin No. 56, rue Gravier. S'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 15jt 28, Vieille Levée.

MESRS. A. & G. H. Wettington, Barsey & Dolbear & Co, Byrnes Stiff & Co, C. L. Howard consignataires de marchandises par le navire Emperor, sont requis de faire connaitre le lieu de leurs demeures au commis du déchargement, en face du poteau No. 14, seconde municipalité, ou à 15 jt WHITRIDGE & Co. 76, Magasins.

AVIS—Le soussigné offre ses sincères remerciements à ses amis, et au public en général pour le patronage libéral qu'ils lui ont accordé depuis qu'il a commencé à faire des affaires dans cette ville, en janvier 1837, et il prévient ses nombreuses pratiques qu'il n'épargnera aucune peine pour se procurer des graines et fruits des meilleures qualités, soit en Europe ou au Nord des Etats-Unis.

Il attend un envoi considérable de graines nouvelles pour les semences d'automne, qui le mettra à même de remplir les commandes que l'on voudra bien lui adresser. WILLIAM DINN. 12jt 17, Commune.

$30 DE RECOMPENSE—Parti marron le 1er. courant, de l'hôpital de la Marine, dans cette ville, le nègre nommé FREDERICK, âgé de 27 ans, de la taille d'environ 5 pieds 8 pouces, cuisinier, sachant lire et probablement écrire. La récompense ci-dessus sera donnée pour sa mise en geole dans une des prisons de cet état. S'adresser à ALLEN, ASHER & Co, Rue du Camp, ou au No. 73, rue Baronne 13 jt—☞ GEO. A. BOTTS

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle. Orléans.—Les actionnaires sont par le présent notifiés que le neuvième versement sur leurs actions est dû et payable le 5 août 1839, au bureau de la compagnie. E. L. TRACY, sec. 12j

ETAT DE LA LOUISIANE — Paroisse St. Jean-Baptiste—Cour des Preuves.—Succession de feu Jean-Baptiste Séraphin Hymel.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu d'un décret rendu par la dite cour le huit du présent mois, une assemblée des créanciers de la dite succession sera tenue, en l'étude du juge et officio notaire public de cette paroisse, le 19 août 1839, à 10 heures du matin, afin de déterminer à quels termes et conditions les biens appartenant à la dite succession seront vendus, et de nommer des syndics pour les administrer,

Par ordre de la Cour. Paroisse St. Jean-Baptiste, 9 juillet 1839. 15 juil—4 lps. A. BERAPURU, greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane:—A tous ceux qui ces présentes concernent:—Salut.

Attendu que William Regan de cette ville, ayant acheté à une vente faite par Hewlett & Cenas, encanteurs publics de cette ville, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs, aux ventes judiciaires," approuvé le 10 Mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours, à dater de la publication de cette avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par les encanteurs susdits, le 26me jour de décembre de l'année 1838, en vertu d'un décret de cette cour, rendu le 23 Juillet de l'année 1838, dans l'affaire de William Vance contre ses créanciers et les créanciers de Vance & Miller, No 10961, du docket de cette cour, à laquelle vente le dit William Regan s'est rendu acquéreur pour le prix de $3,900, payables moitié piastres comptant, et la balance à un crédit de six douze et dix-huit mois

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Un certain lot de terre, désigné par le No. un, situé dans le faubourg Lacourse, dans l'îlet formé par les rues Nayades, Erato, Prytanée et Thalie, et formant l'encoignure des rues des Nayades et Erato, mesurant trente-et-un pieds, onze pouces et sept lignes, plus ou moins, de face à la rue des Nayades sur quatre-vingt-onze pieds et sept lignes de profondeur, et face à la rue Erato, le tout mesure anglaise, le dit lot ayant en commun avec les lots Nos. deux et trois, l'usage d'une allée dans le fond, de cinq pieds de largeur, ensemble toutes les bâtisses, tous les droits et les privilèges qui y appartiennent, ainsi que le tout appert sur un plan dressé par J. Schreiber, ingénieur civil, daté le 1er Juin 1836, et annexé à un acte au greffe de Wm. Y. Lewis, daté le 5 février 1839, le dit lot étant une subdivision du lot numéro huit.

Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 3 juillet 1839. J. OLLIE, député greffier

12 juil—19, 23 et 3 août.

BANQUE DES ARTISANS ET NEGOCIANS Nlle. Orléans, 27 juin 1837.

LE bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de trois pour cent sur le fond capital, payable le 8 juillet ou après.

Les dividendes des actionnaires qui ont emprunté à plus de cinquante pour cent sous la garantie de leurs actions, seront portées en diminution de leurs notes au capital. 29jn—5 s. SAM. C. BELL, caissier.

A LOUER—La maison en briques à trois étages et la cuisine en briques à deux étages, no. 13 rue des Remparts, entre Canal et Douane sera louée à bon marché pour le reste de la saison à un bon locataire. Pour les conditions, s'adresser à Mr. C. M. Jones ou à 6jt J. R. STRINGER, 50, Canal.

A VENDRE OU A LOUER—Une jolie propriété située à Madisonville avec maison, jardin, &c. Pour la description, prix et conditions, s'adresser à Dillon courtier. 6 juillet

DEMANDE—On désirerait louer une petite maison pour une famille de 5 ou 6 personnes dans le carré de la ville. S'adresser par lettre à la boite 904, bureau de la Poste. 10jt

A LOUER.—Quatre beaux magasins à étages, situés rue de Chartres entre les rues St Louis et Toulouse. S'adresser au caissier de la Banque des Amélioration. 1er juillet

MAISONS A LOUER—Deux Maisons en granit, belles et spacieuses, sises à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier, à louer. S'adresser à P. SOULE, 26 jn rue St. Louis.

A LOUER à un prix raisonnable—Un rez-de-chaussée, situé rue Royale, entre Bienville et Conti. S'adresser à Mr CHOPARD, No. 76, rue Royale. 25 juin

A LOUER pour le 1er. Juillet prochain une maison à deux étages, située rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon S'adresser à R. BRUGIER, 22 jn No. 9, rue St. Louis.

MARCHANDISES pour le marché Mexicain—200 balles toile à draps de Lawrence & Co. Indian Head, à vendre par 18jt DAVIS & HOBART, 18 Douane.

Paquebot de Samedi le 3 Août

POUR GALVESTON. —Le superbe bateau-à-vapeur, à basse pression, COLUMBIAN, cpt Henry Windle, du port de 425 tonneaux, double et chevillé en cuivre, partira positivement pour les ports ci-dessus.

Le Columbia a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats Unis.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à 22j SMITH & VOORHEES, 35, Camp.

LE NAVIRE A VAPEUR NATCHEZ A VENDRE.—Maintenant dans le port de New-York. —Le navire à vapeur NATCHEZ a été bâti à Baltimore l'an dernière, du meilleur chêne de Maryland, bois de locust et cèdre, est chevillé en cuivre, et est peut-être le navire le plus solide qui ait été bâti aux Etats-Unis; son port est de 702 tonneaux; son pont mesure 208 pieds; 28 1-2 pieds de largeur, et 15 1-2 pieds de hauteur de cale.

Ce navire à trois mâts avec un complément de voiles chaloupes, &c. &c.

La machine à vapeur est très supérieure; le cylindre a 56 pouces de diamètre, et le piston à 10 1-2 pieds de longueur. Il a deux belles bouilloires en cuivre, pesant 80,000 livres.

Ce navire peut être employé avec peu de frais. Il est maintenant amarré à Brooklyn, au second rang au dessus du ferry de la rue Catherine où on peut l'examiner en tout temps. Pour plus amples détails et les conditions, s'adresser à VAN WYCK & Co., 35 Camp, ou à BROWN BROTHERS & Co. ou à JOHN LAIDLAW & Co. New-York. 1er jt.—3 s.

POUR LA MOBILE, (par le fleuve)—Le beau bateau-à-vapeur LOGANSPORT, capitaine McKinney, partira pour le port ci-dessus mercredi, 24 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue de la Douane, ou à 24 jt W. S. BROWN, 26, Gravier.

POUR LOUISVILLE ET Cincinnati—Le bateau à vapeur TARQUIN, capt. McClintock, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, mercredi le 24 courant, à 10 heures positivement. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au quai de la rue Poydras, ou à 24j ADAMS & HARTWELL, 36 Poydras

POUR LES OPELOUSAS.—Le bateau-à-vapeur NYDIA, capitaine Jas. Nixon, partira pour le port ci dessus et ceux intermédiaires, mercredi le 24 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. HALL & H. B. BEIN, 23jt 19, Nouvelle Levée.

POUR ST-LOUIS ET ALTON.—Le bateau-à-vapeur MADISON, capitaine A. Scott, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira mercredi le 24 courant, à midi. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au quai de la rue Poydras, ou à 23 juillet GODFREY, LAWRIE & SMALL.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le bateau à vapeur ALTON, capt. Sellers, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Gravier ou à PIERCE, SHANNON & BRO. 23jt 57, Magasins.

POUR ALEXANDRIE, Natchitoches et Shreveport via la Petite Rivière et la Rivière Cane.—Le bateau-à-vapeur neuf WALKER, capitaine Cheneweth, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, jeudi le 25 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à J. S. DOUGHERTY & Co, 23jt 6, Nouvelle Levée.

POUR ST-LOUIS ET ALTON—Le beau bateau à vapeur LOUISVILLE, capt Gossler, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bas de la rue Gravier, ou à GODFREY LAWRIE & SMALL. 17 jn 28, Vieille Levée.

A FRETER—La barque anglaise fine voilière EDDYSTONE, capitaine John Kearley, du port de 384 tonneaux, est prête à prendre un chargement. Pour les conditions s'adresser à SCHMIDT, WERNER & Co, 23jt 88, Bienville.

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière SELECT, capitaine Graham, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret, s'adresser à 23jt J H ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR LA MOBILE—Le nouveau Bassin—La goëlette fine voilière SWAN, capt. Trainer, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret, s'adresser à J.H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR BOSTON—Le navire A. L. CARAVAN, capitaine Moore, partira pour le port ci-dessus dans le cours de cette semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St-Joseph, ou à JOHN A. MERRITT, 23jt 53, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—La goëlette GENI...A, capitaine Arnoux, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co. 19, Toulouse. 23jt

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—Le navire fin voilier ORIENT, capt. Bailey, partira pour le port ci-dessus mercredi 24 courant. Il peut prendre du fret leger et quelques passagers, s'adresser à bord, presque en face du marché aux légumes ou à 22jt JAS. D. DENEGRE, 16 Douane.

POUR NEW YORK—Le brick fin voilier R. GRONING, capt. Handon, partira positivement mercredi le 24 courant. Pour passage seulement, s'adresser à 23jt R. GRONING & co

POUR NEW YORK—Le brick fin voilier OSWEGO, capitaine Allen, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 22 jt GEORGE BEDFORD, 22 Bienville

POUR LIVERPOOL—Le navire A1 fin voilier SCOTLAND, capitaine Merryman, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira sous peu, et est en face de la Presse à coton d'Orléans. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune 22j

POUR BORDEAUX—La barque française GENERAL FOY, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira positivement le 15 août prochain. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue St. Philippe ou à F. JORDY, 19 Royale

POUR LA HAVANE—La goëlette WATER WITCH, capt. Dupeire, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co. 20jt 19, Toulouse.

POUR LA MOBILE—La goëlette DUDAMIA, capitaine Orne, peut prendre la valeur de 600 barils, en s'adressant immédiatement à W. E. & W. MURPHY, 19 juil 139, Vieux-Bassin.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—Devant succéder le navire Orient La barque paquebot JOSEPHINE, capitaine Coutts, partira pour le port ci-dessus sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à 19 juil JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR BOSTON—Le beau navire EAGLE, doublé en cuivre, capt. Cook, partira sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. S'adresser à bord, en face de l'Hôtel de la Monnaie ou à GEO. GREEN & BRO. 18jt 26, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Le navire fin voilier McLELLAN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. C. Ryan. Pour fret s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co. 18 juil 19, rue Toulouse

POUR NEW YORK—La barque de première classe DUC D'ORLEANS, capt Hadley, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à L. CASE & Co, 89, Commune, ou à L. H. GALE, 93, Commune. 18 jt

POUR NEW YORK—Le brick de première classe LAWRENCE COPELAND, capitaine Snears, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser immédiatement à bord, en face du poteau No. 10, Seconde Municipalité, ou à 18 jt J H ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR TAMPICO—La goëlette CORA, capt. Schneiden, partira positivement le 27 courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à W. F. VIGERS & Co. 18jt 30, rue Bienville.

POUR LONDRES—Le navire fin voilier COLUMBIAN, capitaine Stinson, partira sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,

POUR NEW YORK—La belle goëlette fine voilière COMET, capitaine Stark, sera prête à partir sous peu. Pour la balance du fret de 100 barils ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson ou à L. H. GALE, 17 jt 93, Commune.

POUR NEW YORK—La barque fine voilière HELEN MAR, doublée en cuivre capitaine Marshall, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 17 jt 73 rue Camp.

POUR BALTIMORE—Le brick NORTHERNER, capt Stevens, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 17j GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

POUR GOTTENBURG—Le navire A 1, WILLIAM BADGER, capitaine Trip partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à 17 jt L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1 CASPIAN, capt Patton, a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 16 jt J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1 ADRIAN, capt. James a besoin de quelques balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 16 jt J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR BALTIMORE—Le brick fin voilier BORDEAUX, capitaine Morrison ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville 15 juil

POUR LE HAVRE—Le navire MARANGO, capt. Larkin, journellement attendu repartira promptement pour le susdit port. S'adresser pour fret ou passage à 15 jt F. PERRET, 59, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le beau navire paquebot fin voilier, RICHMOND, capt. F W Winchip, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira vers le 25 courant. Pour la balance du fret, s'adresser à ROGERS, GRAY & Co, ou à L. H. GALE.

N. B.—Ce navire a de beaux emménagements pour 20 passagers. S'adresser pour passage au capitaine Winchip, à bord. 13jt

MOUSSELINES—20 caisses mousseline anglaises bonnes pour le marché mexicain, en débarquement du navire Riga, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

BEURRE—Un petit lot de beurre de l'Ouest, en magasin et à vendre par S B MULLEN, 20 jt 17, Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GUINAULT & DELASSUS

IL sera vendu Jeudi 25 du courant à midi, précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis

La négresse ELIZA, créole âgée d'environ 16 ans, bonne domestique de maison et gardienne d'enfant, s'entendant un peu au blanchissage et à la cuisine, garantie sous tous les rapports et parfaitement recommandée.

Conditions — Comptant. 24jt

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, 27 juillet à la Bourse de Cité, rue St. Louis.

Il sera vendu un TERRAIN situé au faubourg de l'Annonciation, mesurant 98 pieds de face à la rue Melpomène, sur 120 pieds de profondeur et face à une place donnant sur le coteau des Nayades. Ensemble tous les édifices qui y sont construits, leurs dépendances et appartenances, etc. Le dit lot fait partie de l'ilet no 93, suivant le plan général dudit faubourg, fait par B. Lafon, ingénieur, en date du 15 mai 1807, et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire pour recours: ledit terrain étant le no 6.

Conditions: moitié comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, au frais de l'acquéreur. 23jt

PAR HEWLETT ET CENAS.

Tabac endommagé à vendre.

IL sera vendu mercredi 24 courant, à 11 heures, au magasin de MM. Prescott Jones et Co., rue Gravier:

7 boucauts tabac endommagé.

Conditions—Comptant. 23jt

PAR GUINAULT & DELASSUS

IL sera vendu Jeudi, 25 courant, à midi, à la Bourse de la Cité:

La négresse MARTHE, depuis son enfance dans le pays, âgée d'environ 28 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière, couturière et domestique de maison.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 23 juil—3

PAR J. A. BEARD.

Goëlette pour le transport de sucre.

Samedi le 27 courant, à midi, à la Bourse St-Louis, il sera vendu au plus haut enchérisseur, la goëlette ALICE, solidement bâtie et fine voilière, tel qu'elle se trouve maintenant amarrée en face de la rue Jefferson, du port de 107 tonneaux, bien pourvu de tout ce qui est nécessaire pour faire les voyages du Texas ou pour le transport de sucre.

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant J. B. Marks Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

L'inventaire peut être examiné au bureau de l'encanteur, No. 58, rue de la Commune. 23jt

PAR J. A. BEARD.

Vente d'une goëlette chevillée en cuivre.

SAMEDI le 3 août, à midi, à la Bourse de la Cité, rue Saint Louis, il sera vendu:

La goëlette fine voilière BANNER, classée A. no 1, chevillée en cuivre, bâtie très solidement et bien fournie, du port de 93 tonneaux et pouvant prendre 700 barils dans sa cale.

Cette goëlette conviendrait aux personnes qui font des affaires avec le Mexique ou la Havane.

On peut l'examiner au chantier de MM. Bailey et Marcy et elle peut être achetée en vente privée d'ici au moment de la vente:

Conditions: Moitié comptant, la balance à 4 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction.

P. S.—On peut voir son inventaire au bureau de J. A. Beard, encanteur, no. 58, rue de la Commune. 23jt

PAR M. BARNETT, Senr.

WESTWOOD.

Délicieuse résidence pour l'été, sur le rivage de la mer.

IL sera vendu Samedi, 3 août prochain, à la Bourse de la Cité, à midi précis, cette pointe de terre située sur le Golfe du Mexique, entre Pascagoula et Portersville, autrefois bien connue sous le nom de la "Pointe aux Pins" bornée à l'ouest par la Grande Baie; à l'est par la Baie de Portersville et la Petite Rivière; et au sud par la Baie du Mexique.

La pointe a été divisée en lots ou morceaux de terre de dimensions convenables pour y établir des résidences d'été, d'environ deux acres de superficie chacun, ainsi qu'on peut le voir sur le plan qui sera exposé avant le jour de la vente.

Les conditions de la vente sont libérales, afin de convenir aux acquéreurs; lesquelles sont—un tiers comptant, et les deux autres tiers à un et deux ans de crédit, en billets endossés, portant hypothèque sur la propriété jusqu'au paiement final.

Les personnes qui habitent cette ville et surtout la Mobile, et qui désirent acheter une résidence d'été, aussi convenable qu'agréable, devront s'empresser de profiter d'une occasion qui peut-être, ne se présentera pas de sitôt. Ce placement ne saurait être que avantageux.

Il est facile d'apercevoir tous les avantages de la Pointe ... [illegible]

La Pointe est dans toute sa superficie une terre haute, sèche et boisée; elle est couverte de pins, de chênes verts, et d'autres espèces d'arbres que l'on trouve ordinairement sur la côte du sud. On peut s'y procurer avec facilité l'eau la plus pure. Près de l'embouchure de la Petite Rivière, dont l'eau est très claire et délicieuse, se trouve un banc inépuisable d'excellentes huitres, et les deux baies abondent en poissons des meilleurs espèces.

Les acquéreurs recevront un titre incontestable et n'auront à craindre aucune espèce de molestation.

La vente sera faite aux conditions ci-dessus convenues et les actes passés pardevant Edward Barnett, notaire pub. aux frais des acquéreurs. 23 jt—11tj

PAR J. A. BEARD

MERCREDI le 24 courant, à 5 heures p. m. au no. 59, rue de la Commune, il sera vendu un envoi de BALANCES PATENTEES, aussi une échelle du poids de 2,400 lb. complètes, pour être vendu sans réserve. Conditions—comptant. 22j

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu Jeudi, le 25 juillet, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis

PETIT ROBERT, nègre âgé d'environ 28 ans, charretier; et MARIE, sa femme, âgée d'environ 45 ans, blanchisseuse et domestique de maison. Ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi, et vendus ensemble.

Conditions—4 et 8 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente se passera chez Felix Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 26 du courant, à 10 heures du matin, au No. 45, rue St-Philippe, pour cause de départ.

Un grand assortiment de meubles, (le tout fabriqué ici), tel que:—Armoires en acajou et en merisier, bois de lits, sofas, chaises, bureaux, side-boards, &c. Conditions, à la vente. 19jt

PAR J. LEVY

Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, en date du 12 juillet 1839, il sera vendu à 4 1|2 heures Mercredi, le 31 juillet courant, au No. 53 rue du Camp

Trois superbe TABLEAUX à l'huile, un superbe lit en acajou, tables à toilette, tables à ouvrages, guéridon, tapis de Russel, un lot de hardes livres, &c. 19 jt—10

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le samedi 27 courant, à 4 1|2 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, et à la requête de G. Léonard, syndic des créanciers de J. Deuce:

Une pharmacie située rue Royale, entre Dumaine et St. Philippe.

Et à 5 heures P. M. le même jour

Une pension et un café situés rue du Bassin

Conditions comptant. 16 jt—3

Succession de Victoire Courcelle décédée Veuve Honoré Lavigne.

PAR M. BARNETT, Senior.

EN vertu d'un jugement de l'honorable cour des preuves de cette paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 juillet courant, il sera vendu Jeudi, 15 août prochain, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, par le ministère de M. M. Barnett senior, encanteur, les esclaves ci-après nommés, dépendant de la susdite succession.

ROSETTE, négresse âgée d'environ 50 ans, blanchisseuse et domestique de maison.

MARILLIA alias MILLER, négresse âgée d'environ 55 ans, cuisinière et excellent sujet, ayant quelquefois des crises.

FANNY, négresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, peu cuisinière, avec ses deux enfans: Louise de 5 ans et Rosa de 14 mois.

MARY, griffonne âgée d'environ 16 ans, bon sujet, blanchisseuse et repasseuse.

SYLVAIN, orphelin âgé d'environ 7 ans.

Conditions: Un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. A défaut de paiement des billets à leur échéance, les acquéreurs paieront 10 pour cent, sans avoir droit à une prolongation.

Les esclaves ne seront livrés que lorsque les conditions de l'adjudication auront été remplies.

Les actes de vente seront passés en l'étude de A. des Ducatel, not. pub. aux frais des acquéreurs. 11j—3t—10jt

COMPAGNIE DE BANQUE ET LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. 8 Juillet 1839.

LE bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de trois pour cent sur le capital payé, qui sera payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, le premier lundi d'août prochain et après. R. BRENAN, Caissier. 9 juillet

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Négocians—N. Orléans, 8 juillet 1839. Le bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de 10 pour cent sur le capital payé, pris sur les profits des derniers six mois et payables aux actionnaires ou à leurs représentans légaux lundi le 15 courant et après. SAML. G. RELF, secrét. 9jt

COLLEGE DE VERSAILLES

SENTANT la nécessité de faire participer un plus grand nombre d'enfants au bienfait de l'éducation, le collège de Versailles a fixé le prix de la pension à $300 pour un enfant, et à $450 pour deux. Voir le prospectus que l'on trouve chez Mr. Morel, libraire, rue Royale. 8 jt

INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS—On a besoin d'un surveillant pour un collège, on ne confiera cet emploi important qu'à un homme habitué à vivre parmi des enfants, et capable d'enseigner la langue française, s'adresser au bureau de cette feuille. 8 j

A LOUER—Un troupeau de belles VACHES créoles, ensemble les écuries, charrettes et ustensiles nécessaires à l'exploitation d'une vacherie. S'adresser à J. T. LAGUERENNE & Co, 8 jt 9, Toulouse.

COMPAGNIE DE BANQUE ET DE GAZ DE LA NLLE ORLEANS 3 juillet 1839.

L'assemblée biennale des actionnaires de cette institution aura lieu à la maison de Banque, dans la rue St. Charles, le 3 août prochain, à midi. 3jt J. W. HOUSTON, caissier.

PENSIONNAT ET ECOLE DE DEMOISELLES, tenu par Mlle. McCLEANACHAN, Nos. 11 & 13, Carroll Place, Bleecker street, New York.

Le terme d'automne de cet établissement commencera le 7 septembre.

L'on réfère les parens qui seraient disposés à envoyer leurs enfans à l'Etablissement ci-dessus aux personnes suivantes:

Le Révd. Dr. WHEATON, Nlle-Orléans.
WM. CLARK, Jr. Esq. do.
JACOB WILCOX, do.
LEONARD MATHUX, do.
HAMILTON M. WRIGHT, do.
THOMAS SKINKER, Saint-Louis.
4 juillet—3m

SAINDOUX—1000 barillets à vendre par 19 juil PIERCE SHANNON & BRO.

GARDE MANGER en métal, article supérieur pour conserver les viandes, à vendre par 20 jt HYDE & GOODRICH ...

SAINDOUX—100 barillets ... à vendre par 20 jt ...

PORC mess, prime, M. P. O. en magasin et à vendre par S. B. MULLEN, 20 jt 17, Poydras.

SAINDOUX— ... barillets à vendre par 20 juil G. DORSEY, 44, Nlle.-Levée.